



SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
D'INFORMAZIONE
D'INFORMAZIONE

ARMES DÉCLARÉES

FANTASMES ET FAUSSES ALARMES

1,60€

ÉDITOS P3 • KAMPÀ P3 • INTERVIEW PAUL-FÉLIX BENEDETTI P6
BRÈVES P18 • SEMAINE CORSE P20 • AGENDA P22



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

EXPO

Musea d'un populu

*Les poètes
ont en voir
de toutes
les couleurs*

Dominique Appietto / Jean-Dominique Davanne
Bernard Filippi / Joëlle Garcia / Marie-Paule Guiderdoni
Chantal Maroselli / Jackie Pianelli / Françoise Ricardoni
Johana Sanna / Vanina Van Schirin



ESPACE DIAMANT Entrée libre

27 juin au 5 juillet 2018

Du lundi au vendredi 10h-12h et 13h-18h - Le samedi 14h-18h

Naufragés

Après une semaine de navigation entre mer agitée et tangages européens, 629 migrants ont été accueillis par l'Espagne. Dire que l'histoire se termine bien ne serait que cynisme au vu des réactions et polémiques suscitées. L'Italie et Malte, en refusant d'accueillir l'Aquarius, sont taxés de tous les maux. Mais peut-on affranchir de leurs responsabilités une Europe mutique ou, plus près de nous, un gouvernement français silencieux... jusqu'à ce que les dirigeants de la Collectivité de Corse proposent d'accueillir les occupants du navire pour leur apporter, avant tout, assistance et soins? Une offre qui a évidemment déclenché jugement politique et moral, émotion singulière au lieu d'une réflexion commune et globale. Il est donc impossible aujourd'hui d'entrevoir un débat serein entre ceux qui ne comprennent pas cet abandon humanitaire et ceux qui veulent voir résoudre les seuls problèmes internes de leur pays, aussi légitimes soient-ils. Unique volonté commune à ces deux camps : passer de l'intention à l'action.

Reste quand même une inconnue et de taille : qui peut ou veut agir? Une Europe qui, pour le bonheur des seuls fascistes, se disloque, se voit rejeter parce qu'elle a oublié de défendre, entre autres, le respect de la dignité humaine, la tolérance, la solidarité... quelques valeurs définies dans le traité de Lisbonne? Une France désunie qui se cherche entre une droite fracturée et une gauche devenue champ de ruines? Une Allemagne politiquement au bord de l'implosion? Et quid de notre réflexion personnelle? Que sommes-nous prêts à abandonner pour être solidaires? Comment réconcilier la conscience de nos âmes et cette société qui prône le « chacun pour soi »? Dans tous les cas, il y a urgence à trouver des solutions économiques, sociales et humaines à cette crise migratoire pour ne pas, nous Européens, faire naufrage sur les rives de nos indécisions. ■

dominique.pietri@yahoo.fr



Da Roland FRIAS

À nome di l'umanità

629 migrants ! Succorsi in pienu mare da u battellu umanitariu l'Aquarius, à u largu di a Libbia, sò ghjunti infine in Valencia. Sò e squadre di l'ONG SOS Méditerranée chì, mentre a notte di u 9 di ghjugnù, li anu porsu u so aiutu. Dopu à u rifiutu di l'Italia è di Malta d'apre

li e so porte, l'Aquarius hè statu ubligatu di stà in andura una simana sana, fendu un parcorsu longu di più di 1 500 chilometri ! A Francia, ella, hè stata zitta è muta, di pettu à sta situazione pessima assai. Ci anu rispostu i Spagnoli ind'un abbrivu di sulidarità sincera è luminosa. Nant'à u portu d'accolta, cum'è un fanale, un striscione cunfurtante cù scrittu nantu «Siate benvenuti ind'è voi». Per quelli disgraziati, sò state raccolte è messe à dispusizione 15 tunnellate di robbe da manghjà, beie è veste si. Sò numerosi i benevolenti di l'opere caritative, Croix-Rouge frà altre, ma dinò i paisani elli stessi, chì si danu di rimenu da permette di piglià in carica à tuttu ognunu ! Certi si pruponenu ancu d'esse traduttori o di dà allogghju. Ci vole à sapè ch'in 70 percentu di i casi, secondu l'uffizii di a prutezzione di i rifugiati, i migranti ùn fughjenu u so paese colpa à a miseria. Sò cunfronti piuttosto à a guerra o à a dittatura. A Libbia hè, per indettu, paragonata à spessu à un veru infernu. Detenzione arbitrarie, turtura, furzature è abusi sessuali, schjavitù, arrubecciu... sò i danni imposti ogni ghjornu à i migranti. A so sola suluzione per pudè campà hè a scappera. È certe volte, issa brama di vita si cambia, per disgrazia, in morte. Chì u periculu d'issi viaghji di sfortuna hè tamantu. Sò calpighjati i diritti di l'omi, soffia un ventu d'inghjustizia nant'à millaie di nucenti senza difesa, ma da u latu di l'Europa, chì ripresenta propiu un sonnui per elli, ci hè a vulintà di reduce e mosse migratorie prumettendu, ind' u listessu tempu, d'assicurà cundizione cunfacente à i migranti bluccati in Libbia. Ùn hè ancu à scioglie si u prublema. Tandù, a pruposta fatta da i Presidenti di u Cunsigliu Esecutivu è di l'Assemblea di Corsica hè quella d'un populu chì hà mustratu, tante è tante volte, u so stintu d'accolta è di fraiutu. Capita o micca, ci vulia à fà la sente, à nome di l'umanità ! ■

À MODU NOSTRU

Vous vivez

en Centre-Corse,

dans le Cap,

la région de Bonifacio

ou le Sartenais,

vous avez

une bonne connaissance

de la vie publique,

culturelle, associative

et sportive

dans votre bassin de vie?

Vous souhaitez mettre

en lumière les initiatives

qui y voient le jour?

Vous aimez écrire et/ou

prendre des photos?

L'ICN recherche ses correspondants locaux.

Écrivez-nous:

journal@icn-presse.corsica

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE ©

Édité par CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista

12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia

Tél. 04 95 32 89 95

Directeur de la publication – Rédacteur en chef:

• Paul Aurelli (04 20 01 49 84)

journal@icn-presse.corsica

• Elisabeth Milleliri • informateur.corse@orange.fr

• 1^{er} secrétaire de rédaction (Bastia) P. Muzzarelli

• 1^{er} secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris

BUREAU DE BASTIA

1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

Tél. 04 95 32 04 40 • Fax 04 95 32 02 38

Annonces légales : Tél. 04 95 32 89 92

al-informateurcorse@orange.fr

BUREAU D'AJACCIO – RÉDACTION

21, Cours Napoléon – BP 30059

20176 AJACCIO Cedex 1

Tél. 04 20 01 49 84

al-icn-ajaccio@orange.fr

en partenariat avec Télé Paese

RÉGIE DE LA PUBLICITÉ

CORSE REGIPUB SAS

M. Stéphane Brunel

Tél. 06 12 03 52 77 • mail : brunel.stephane@yahoo.fr

IMPRIMERIE

AZ Diffusion 20600 Bastia

CPPAP 0319 | 88773 • ISSN 2114 009



Fondateur Louis Rioni



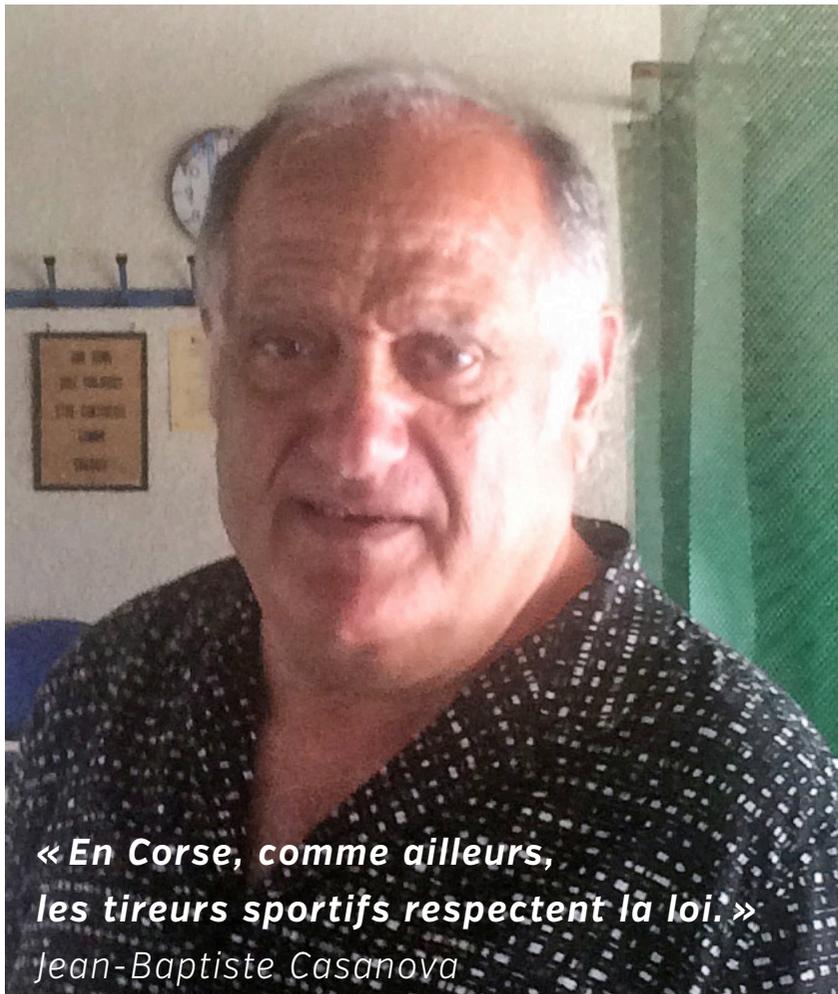
ARMES DÉCLARÉES

FANTASMES ET FAUSSES ALARMES

Champions de France de la détention d'armes à feu et, par voie de conséquence, de l'homicide, les Corses ? Pas si sûr... Et si la fascination pour la chasse ou le tir sportif, la propension qu'on leur prête à faire le coup de feu n'étaient pas si spécifiques que ça ?

En pleine course à l'armement, les Corses ? C'est en tout cas ce qu'affirmait un article publié le 7 juin dernier par le site *Médiapart*, faisant état d'une forte augmentation sur ces 10 dernières années, du nombre d'armes de catégorie B détenues légalement dans l'île, où l'on compterait aujourd'hui une arme pour trois adultes. Une « ruée sur les armes » qui, selon *Médiapart*, tiendrait notamment au fait que « les Corses ont toujours été fascinés par les armes » et qui est jugée d'autant plus inquiétante que la Corse serait « de loin, le département [sic!] où l'on tue le plus en France ». Autant d'affirmations qui, pour Jean-Baptiste Casanova, président de l'association de tir sportif ACATC, relèvent de « clichés énormes ». Ancien officier de police, collectionneur d'armes anciennes, il ne réfute pas l'idée qu'il puisse exister en Corse une « culture » – et pas une fascination – des armes, qui s'explique notamment par l'histoire et le passé militaire de nombre de Corses. « Je suis même tenté de dire qu'à certaines périodes, il est heureux qu'une telle culture ait existé ici. Lorsqu'en 1943, il s'est agi de se soulever face aux fascistes et aux nazis, par exemple. Mais surtout, il faut préciser que la culture des armes ne signifie pas avoir une culture de mort ou de violence. Dans notre club, que l'on soit un compétiteur ou un simple amateur, la philosophie reste la même: on n'est pas là pour apprendre à blesser ou tuer des gens mais pour faire des trous dans une cible. Et on tire contre soi-même. C'est-à-dire pour se dépasser, en faisant preuve de discipline, de concentration. » Par ailleurs, précise encore Jean-Baptiste Casanova, en se fondant sur sa connaissance du milieu des collectionneurs comme de celui de la compétition, en France ou à l'étranger, évoquer l'existence d'une « culture des armes en Corse » ne signifie pas pour autant que tout le monde en Corse apprécie les armes, en possède ou projette d'en posséder ni que cet intérêt soit typiquement insulaire. « Nombre de tireurs corses s'avèrent moins passionnés par les armes que ne peuvent l'être certains de leurs homologues du continent. » Il note au passage, parmi les licenciés de tir sportif

de la région, des membres qui, avant de venir s'y installer, n'avaient pas de lien particulier avec la Corse et auxquels on ne saurait donc prêter une fascination pour les armes à feu typiquement corse. « La population de l'île est en augmentation constante sur ces dernières années [NDR: entre 2010 et 2015, une croissance annuelle de 1,1%, deux fois supérieure à la moyenne nationale et due principalement au solde migratoire]. Nous accueillons donc des tireurs sportifs qui étaient autrefois inscrits dans des clubs sur le continent et se transfèrent dans nos clubs. » Si ces nouveaux membres détiennent des armes, ils sont tenus de déclarer au préfet de leur nouveau département de résidence le nombre et la nature de ces armes. « En Corse, comme ailleurs, les tireurs sportifs respectent la loi, insiste le président de l'ACATC, les armes déclarées, on sait où elles sont, justement, leur détention est strictement encadrée. Et par rapport à d'autres régions, il n'y a pas, en Corse, de laxisme particulier pour la délivrance, qui relève des préfetures, des autorisations d'acquisition et de détention. Bien au contraire. Et il serait absurde de croire qu'un tueur va utiliser une arme de tir sportif déclarée. » De 1991 à 2013 plusieurs décrets ont été adoptés pour notamment renforcer la vérification des antécédents requis pour l'obtention d'armes à feu soumises à autorisation. En 2013, la France a adopté une nouvelle législation et remplacé le système de classification des armes en huit catégories datant de 1939 pour un système fondé sur quatre catégories [A, B, C et D]. Après la vague d'attentats de 2015, la législation a été à nouveau renforcée avec la création du Service central des armes (SCA), inauguré en janvier 2017 et en charge de coordonner la politique du ministère de l'Intérieur en matière de contrôle des armes. Il s'agit, entre autres, de permettre de tracer toute arme à feu détenue légalement tout au long de son cycle de vie. Entre-temps, un décret du 15 février 2016 a porté sur l'amélioration du fichier national des interdits d'acquisition et de détention d'armes (Finiada), en vue d'améliorer la prévention des comportements à risque. Mis en place en 2011, Finiada recense les personnes



« En Corse, comme ailleurs,
les tireurs sportifs respectent la loi. »

Jean-Baptiste Casanova

Photo ICN

ARMES DÉCLARÉES POUR 100 HABITANTS

USA	90
Yémen	61
Finlande	56
Suisse	46
Irak	39
Serbie	38
France	32
Canada	31
Suède	31
Autriche	31

Source Small Arms Survey

interdites de détention ou d'acquisition d'armes en raison de leur comportement ou des troubles à l'ordre public qu'elles peuvent ou ont pu occasionner. Désormais, les fédérations françaises de disciplines sportives de tir, tout comme la fédération nationale des chasseurs et des armuriers, peuvent avoir accès à ce fichier, ce qui rend leurs responsables à même de refuser une licence de tir aux individus faisant l'objet d'une mesure d'interdiction, s'opposant de ce fait à ce qu'ils aient la possibilité de s'entraîner au tir et d'acquérir une arme. Par ailleurs, entre 2010 et fin 2016, le nombre d'armes – toutes catégories confondues – saisies en France, dans le cadre de procédures judiciaires et administratives, a augmenté de près de 260%, passant de 2722 à 9845 fin 2016.

Reste cela dit qu'un ratio d'une arme pour trois adultes en Corse, cela semble beaucoup. Mais est-ce réellement une situation si exceptionnelle au regard de ce qui s'observe sur l'ensemble de la France? Pas vraiment. Du moins, pas si on se réfère aux chiffres produits par l'observatoire indépendant Small Arms Survey qui s'est penché sur la possession d'armes déclarées dans le monde. En effet, si la France est loin derrière les États-Unis, elle se classe au 12^e rang mondial pour la possession d'armes par des civils, avec une moyenne de 32 armes pour 100 habitants. Encore faut-il préciser que cette étude a été réalisée avant les attentats de 2015. Depuis, il semble qu'il y ait effectivement eu une ruée vers les armes... sur l'ensemble du territoire national. Ainsi, en 2016, on constatait une très forte augmentation du nombre de tireurs licenciés: plus de 55 000 nouvelles inscriptions par rapport à 2011, tandis que la Chambre syndicale des armuriers faisait état d'une hausse de fréquentation des armureries et des demandes en vue de l'acquisition d'une arme. Toutefois, la réglementation française étant stricte, cet engouement subit, de la part de milliers de Français, pour les clubs de tir et les armureries, ne s'est pas traduit par un décollage en flèche des acquisitions légales d'armes.

Quant à affirmer que c'est en Corse que l'on tue le plus, une étude

publiée en février dernier par l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales [ONDRP] tendrait à indiquer que c'est peut-être aller un peu vite en besogne. Quoiqu'elle s'intéresse plus spécifiquement aux homicides intentionnels perpétrés en Guadeloupe et à Saint Martin entre 2014 et 2016, elle permet d'établir certaines comparaisons. On y apprend ainsi que le taux moyen d'homicides intentionnels pour la Guadeloupe et Saint-Martin s'établit à 8,2 pour 100 000 habitants (6,9 à la Guadeloupe et 22,8 à Saint-Martin). Des taux, note l'auteur de l'étude «très supérieurs à ceux que l'on observe dans les départements et régions de la métropole». Sur la période étudiée, le taux d'homicide intentionnel pour «les territoires les plus exposés» est de 4,5 à Paris, 3,8 en Corse, 2,9 dans les Bouches-du-Rhône [NDR: mais de 4 pour la seule ville de Marseille en 2015, selon la même source] et de 1,7 en Seine-Saint-Denis et en Île-de-France. Autres enseignements sur ces homicides intentionnels aux Antilles, résultant en majorité d'une rixe ou d'un règlement de comptes, et dont les victimes étaient à 80% des hommes, l'usage d'une arme à feu dans 48% de l'ensemble des cas et 81% des règlements de comptes. Ces faits constatés aux Antilles sont globalement conformes à ce que l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime [Onduc] a pu observer en zone Caraïbe, mais en revanche éloignés de la situation européenne où les homicides par arme à feu représentaient 20% sur la même période et les homicides par arme blanche 38%. Du moins pour les pays d'Europe qui fournissent à l'Onduc des données sur la répartition des homicides intentionnels selon le moyen utilisé: la France ne le fait pas. Tout au plus sait-on qu'en 2013, l'OMS avait recensé en France 401 «morts violentes» et que dans 34% des cas, l'homicide a été commis avec une arme à feu contre 29% d'homicides à l'arme blanche. Ce qui laisserait 37% d'homicides commis sans arme, ou au moyen d'une arme par destination. ■

Elisabeth MILLELIRI

PAUL-FÉLIX BENEDETTI

«DA PER NOI»

IEA / SAGGIONI

*Avec 6,69% des voix,
la liste indépendantiste menée
par Paul-Félix Benedetti
ratait de peu la présence au second tour
des élections à la CdC.
Core in Fronte, constitué depuis en parti
est présent sur de nombreux fronts.*

Votre score des territoriales était encourageant et votre liste, conduite par Jean-Baptiste Arena, a placé 2 élus sur 8 dans le collège des maires à la Chambre des territoires.

Comment appréhendez-vous les prochaines échéances ?

Notre score était en effet encourageant et de nombreuses personnes, en dehors d'U Rinnovu et Soffiu Novu, ont manifesté leur désir de nous rejoindre. C'est la raison pour laquelle Core in Fronte a choisi de se constituer en parti, s'est structuré. Ses militants sont actifs sur différents territoires. Lors des prochaines échéances, notamment aux municipales, nous aurons des candidats chaque fois que possible. Concernant la Chambre des territoires, notre liste réussit une très belle élection qui témoigne, de la part des Corses, d'un refus de l'hégémonie. On peut cependant regretter que cette Chambre ne soit qu'un simple lieu d'enregistrement des doléances. Normal quand on voit la façon dont elle a été constituée par le législateur*. Pour être efficace, elle devrait avoir le pouvoir de définir des politiques fléchées, de faire des contrepropositions pour défendre le rural et éviter la captation des moyens financiers par les grands centres urbains, etc.

Vous êtes présents sur le terrain des revendications et sur des dossiers divers, notamment la mise en vente du vignoble domaine Casabianca, le développement économique, agricole...

Le Padduc se révèle un document d'une grande complexité qu'il est possible de dévoyer. On n'a jamais construit autant en Corse que depuis qu'il a été mis en fonction. Ce qui interroge sur sa validité, d'autant que la situation économique et sociale de l'île s'est considérablement dégradée. Chaque fois qu'on double nos riches on triple nos pauvres ! Nous sommes face à la captation des richesses par quelques familles qui monopolisent tous les circuits (le négoce de l'alimentation, les transports, les travaux publics... demain les services aux personnes, la sécurité, etc.). Ces logiques financières sont incompatibles avec des logiques de développement. La théorie du ruissellement est un mythe : le surplus des riches ne permet pas d'irriguer les besoins des pauvres. Le PIB de l'île a augmenté de 30%, le volume de population s'est accru, la Corse a créé de la richesse et 1 habitant sur 5 vit sous le seuil de pauvreté ! On doit imposer un contre modèle. Il faut cesser de se lamenter : si on estime que l'Etat ne fait pas son travail, nous devons faire le nôtre, #Da per noi ! Il faut aller vers une sanctuarisation des terres agricoles et une production centrée sur nos savoir-faire conduisant à l'autosuffisance alimentaire. Être autosuffisant n'est pas tout produire, mais produire suffisamment pour vendre et échanger. Ce que nous ne faisons pas ! Par ailleurs, nous nous centrons sur le haut de gamme. C'est intéressant mais malheureusement inaccessible pour le plus grand nombre. Sans délaisser la qualité nous devons parvenir à des productions locales d'éléments nourriciers, dont l'affinage, la gestion, la commercialisation etc. serait gérés par des coopératives pour proposer des prix moins élevés et reconquérir le marché intérieur. Il n'atteint guère plus de 10%.

Vous êtes dernièrement intervenus à Lucciana concernant une promotion immobilière et dans la même commune concernant l'implantation d'une grande-surface...

Alors que près de 20 000 personnes n'arrivent pas à se loger décemment ou ne peuvent accéder à la propriété, comment admettre que pour « Lucciana Centru » la promotion soit confiée à la SPLM, une société varoise dépendant d'une filiale de la Caisse des dépôts et consignation, et que 48 logements sur 76 soient réservés aux gendarmes ! La Corse doit penser elle-même son aménagement du territoire et répondre aux difficultés de sa population. Nous appelons la CdC à se positionner. N'est-ce pas à l'Agence d'urbanisme, d'aménage-

ment et de l'énergie de la Corse d'agir dans ce domaine ? Ne disposons-nous pas d'un Office Foncier ? Il en est de même concernant la création d'une nouvelle grande surface. La CdC s'est positionnée contre. Cependant le projet déposé est implanté sur une zone définie comme agricole par le Padduc. On voit les limites du document : il ne crée pas un droit opposable !

Depuis quelques années à l'orée de la saison estivale, nous connaissons une crise des déchets. Concernant leur gestion, à part demander davantage de tri, que faire ?

Nous produisons environ 180 000 tonnes, soit un excédent de 70 000 tonnes que nos structures ne permettent pas de traiter. La production est rendue d'autant plus importante que le transport à la palette génère du suremballage et empêche la vente à l'unité, seule garante d'une baisse à la source. La gestion des déchets, c'est d'abord une démarche politique : elle émane d'une volonté de réduire les volumes, ensuite, aux industriels de jouer le jeu. La Corse est un petit territoire, nous pouvons être innovants : il faut une gestion des marchés par une structure publique, comme elle se fait, par exemple à Rungis. Rungis est un Min (Marché d'Intérêt National), un service public créé dans les années 60 sur une directive de l'État. Les Min peuvent être installés sur le domaine d'une collectivité territoriale. Ce fonctionnement nous permettrait de maîtriser les marchés, d'aller contre la politique consumériste des grandes surfaces, de développer l'économie circulaire et d'avoir, enfin, moins de déchets.

Le tri bien entendu s'impose et nous aurions dû entrer dans le cercle vertueux du recyclage, mais il n'en est rien. Si l'Allemagne recycle à 75%, nous nous retrouvons, à Bastia par exemple, dans l'impossibilité pour les professionnels de recycler le marc de café ou les bouteilles en verre faute de bacs spécifiques et accessibles. Par ailleurs, concernant les équipements structurants, nous n'avons à ce jour aucun projet public. Le Syvadec est en panne. Nous en demandons la dissolution. Ses compétences doivent revenir à l'Office de l'Environnement. Quant au traitement des déchets ultimes, l'enfouissement n'est pas la solution. Elle génère des pollutions à long terme. Concernant les incinérateurs, je suis un scientifique... Ça fonctionne dans les pays du Nord qui sont à l'avant-garde en matière d'environnement. La solution mérite d'être expertisée.

Vous intervenez régulièrement concernant la situation des prisonniers politiques...

Ce sont les oubliés ! Ils se sont constitués en collectif - Patriotti - et nous les soutenons car ils font face à une triple peine. Ils vivent ou ont vécu l'emprisonnement, ils sont confrontés à des amendes extrêmement lourdes qui s'élèvent à près de 10 millions d'euros pour une soixantaine de personnes. Elles obèrent totalement leur possibilité de se réinsérer et de travailler, l'essentiel des salaires étant ponctionné. Même les successions seront saisies jusqu'à apurement de la dette. Est-ce l'amnistie qui va tout régler ? Il a fallu des années à Victor Hugo pour obtenir l'amnistie des Communards. Ces militants exemplaires sont dans l'urgence. On ne peut pas avoir validé par les urnes leur action politico-militaire et les laisser individuellement dans la difficulté. Les amendes sont à considérer comme une dette de guerre à assumer collectivement. La CdC doit trouver une solution (voter une enveloppe budgétaire, lancer un fonds de recours, un appel aux dons pour des sommes versées sur un compte sous séquestre...) en attendant d'obtenir un effacement de Bercy. Le dernier volet de la triple peine est l'inscription au Fijait qui les assimile aux terroristes islamistes, implique un fichage au plan mondial, les empêche de voyager, d'aller à la chasse, etc. ■

Propos recueillis par Claire GIUDICI

*Présidée par Gilles Simeoni, elle est composée des membres du conseil exécutif, du président de l'Assemblée, de 8 conseillers territoriaux, des maires d'Ajaccio, Bastia et Porto-Vecchio, de 8 maires représentant les communes de moins de 10 000 habitants élus à la proportionnelle, de 8 présidents de communautés de communes élus par les 17 présidents au scrutin uninominal, du président de la Capa, de celui de la Cab, puis d'un représentant des communes et intercommunalités de montagne désigné par le préfet sur proposition du comité de massif.

« Si on estime que l'État ne fait pas son travail, nous devons faire le nôtre »

PUBLI-COMMUNIQUÉ

Syndicat National des Territoriaux



LA DESILLUSION EN MARCHÉ

Le Syndicat National des Territoriaux s'est positionné contre l'organigramme proposé par l'Exécutif Territorial de la Collectivité de Corse et la bourse à l'emploi qui en découle.

Notre organisation syndicale soucieuse des acquis des personnels des 3 ex collectivités désormais fusionnées (CTC, CD2B, C2A) participe assidument à toutes les réunions de travail qui vont désormais s'intensifier afin d'aboutir en 2019 à l'harmonisation des régimes indemnitaires, des temps de travail et de tout ce qui touche à l'action sociale en faveur des agents.

En attendant, certains n'ont pas attendu : passe-droits, régimes indemnitaires au plafond, véhicules de services, formations, tout y passe... Pendant que l'immense majorité des personnels angoisse sur son avenir.

Le diagnostic KPMG commandé par l'administration s'est retrouvé par le plus grand des hasards sur une chaîne publique à une heure de grande écoute ; l'objectif recherché est clair : faire passer les personnels de la CDC pour des nantis.

Pour le SNT, les choses sont cependant claires : les acquis doivent être préservés et nous nous battons pour qu'ils le soient. Nous nous y emploierons méthodiquement en mettant l'administration face à ses contradictions et ses erreurs. Ne nous leurrons pas, il s'agit ici de défendre des personnels, enfants de cette terre de Corse, qui ne sont pas responsables des politiques menées et dénoncées par le pouvoir en place.

Nous ne céderons aucun terrain et persévérerons : nous ne donnons aucune leçon de morale, en retour nous n'en recevons pas.

Les élections professionnelles approchant à grand pas (elles auront lieu le 06 décembre de cette année), nous présenterons des candidates et des candidats pour défendre au mieux les intérêts de l'ensemble des agents, qu'ils soient syndiqués ou non.

Soyons clairs également sur le côté politique : nous ne sommes inféodés à personne comme certains ont pu volontairement le laisser entendre. L'Exécutif, légitimement élu, met en place son programme politique que nous n'avons pas à commenter en tant qu'organisation syndicale de la CDC. Seule son action en faveur ou en défaveur des personnels nous fera réagir. Lorsque l'administration proposera des dossiers cohérents et solides, nous n'aurons aucun état d'âme à les appuyer.

Nous saurons prendre nos responsabilités en toute indépendance pour le seul intérêt des personnels où qu'ils soient, de quelle catégorie qu'ils soient.

Nous ne serons les bœufs de personne mais nous saurons composer quand il faudra avec celles et ceux qui à notre instar n'auront aucun intérêt personnel à défendre.

Boîte mail syndicale : cfe-cqc@ct-corse.fr

Vous avez dit bien-être?



Photo DR

Ils sont moins aisés qu'il y a 10 ans... mais plus instruits et plus sensibilisés aux questions relatives à l'environnement. Pour autant, ils sont parmi les Italiens les moins diplômés et les plus exposés au risque de mortalité par cancer mais aussi au chômage. Ce sont, dans les grandes lignes, les conclusions relatives aux Sardes formulées dans le dernier rapport de l'Istat, l'institut italien de la statistique, qui s'est intéressé au bien-être des Italiens, région par région, en fonctions de critères tels que la santé, le travail, les revenus, l'accès aux services, etc. Par rapport au début des années 2000, l'Istat constate que 10 ans de crise ont durement éprouvé l'île, qui peine à émerger. Au point qu'il conviendrait plutôt de parler de mal-être que de bien-être. Ainsi, le taux de chômage des jeunes, qui s'établissait à 39,2% en 2004 a-t-il atteint les 57,7%, soit 16 points au dessus de la moyenne nationale. Dans la province du Medio Campidano, ce sont même 81,7% des 15-29 ans qui sont sans emploi. Un record national, avec sur la deuxième marche du podium la province du Sulcis Iglesiente: 75,2% de jeunes chômeurs. Le revenu annuel moyen des ménages, lui, a baissé: de 35197€ en 2007, il était de 33364€ (voire 26000€ pour l'Ogliastra, deuxième province d'Italie la plus pauvre) en 2012 – dernières données disponibles. Presque 15 000€ de moins que le revenu annuel moyen des familles du Trentin-Haut Adige. Si les salaires ont légèrement progressé entre 2009 et 2016, ils restent très en deçà de la moyenne nationale des salaires: l'écart est de plus de 3 500€. Au chapitre des [petits] sujets de consolation, les progrès réalisés en matière d'instruction puisque le nombre de bacheliers et de diplômés a progressé. Pas assez, cependant, pour permettre à la Sardaigne de quitter le bas du tableau qu'elle occupe, dans ce domaine, avec la Sicile. Reste une mention très bien incontestable pour la gestion des déchets et en particulier en termes de tri sélectif: partie de très bas, la Sardaigne a atteint en 2016 les 60% d'effort de tri, se situant en la matière 5 points au dessus de la moyenne nationale. ■ PMP

Encadrer, enfin, les locations saisonnières

Trop c'est trop. Air connu. Déjà plus de trois ans que Paolo Manca, dirigeant de la confédération des professionnels de l'hôtellerie Federalberghi de Sardaigne est parti en guerre contre l'économie souterraine du tourisme. Trois ans qu'il dénonce la concurrence déloyale des locations estivales via certaines plate-formes de location entre particuliers qui ont totalement bouleversé le secteur touristique, notamment dans les zones balnéaires, jusqu'à en faire une sorte de «Far West», avec des loueurs particuliers qui ont fait de l'hébergement une industrie juteuse et pour qui l'acquittement de quelque taxe que ce soit est optionnel. Une situation à laquelle il n'a eu de cesse de dire qu'il fallait mettre un terme, sans succès. Il suffit, par exemple, de prendre les annonces publiées sur Airbnb pour constater que le phénomène, loin de marquer le pas, s'amplifie: 11200 hébergements proposés en 2015, puis 15600 en 2016 et plus de 16000 en 2017. «Un peu trop pour une région qui compte 920 hôtels, une centaine de campings et 3000 structures d'hébergement dûment déclarées, de type B&B ou agritourisme. La vérité est qu'une écrasante majorité des résidences secondaires sont louées hors de tout contrôle, de toute règle.» Plus particulièrement dans le collimateur de Paolo Manca, les locations sur Airbnb: «Il est question de partage, de vivre une expérience au contact de l'habitant... La vérité, c'est que dans 76% des cas, il s'agit tout simplement de louer un logement, que 56% des loueurs gèrent plus d'un logement – certains en ont plus de 30 – et qu'il ne s'agit pas pour eux d'héberger occasionnellement chez soi un vacancier pour améliorer un peu le revenu familial, on se situe clairement dans une logique d'entreprise dissimulée, dans l'exercice illégal d'une activité touristique». Un pas a cela dit été franchi avec la décision de créer un registre des hébergements touristiques extra-hôteliers. Selon Paolo Manca, il est nécessaire de faire en sorte que toutes les structures réceptives qui commercialisent des hébergements via Internet soient identifiées, et que l'activité réceptive soit réellement organisée, encadrée, structurée. Avec suggère-t-il, la possibilité de mettre en place des mesures incitatives, des bonifications pour les vacanciers qui choisiront de s'adresser aux loueurs dûment enregistrés. ■ PMP

Des collégiens d'Arthur Giovoni à l'Assemblée Nationale

Ils s'en souviendront sans doute toute leur vie. Les neuf élus du Conseil de la vie collégienne d'Arthur Giovoni étaient en visite à l'Assemblée Nationale, le 18 juin dernier. Une visite exceptionnelle dans un lieu emblématique de la démocratie française pour ces jeunes adolescents ajacciens scolarisés dans un établissement situé en réseau d'éducation prioritaire. Le député de la circonscription, Paul-André Colombani, grâce à qui cette visite a pu se faire, a par ailleurs tenu à les rencontrer au sein de leur collège quelques jours plus tôt. – «*Pouvoir échanger avec le député sur son travail au quotidien a été très intéressant au niveau de l'éducation morale et civique. C'est beaucoup plus parlant qu'un cours*», s'est réjoui leur CPE, Marie-Livia Pierlovisi. ■ MP

Des hôteliers corses s'engagent pour des séjours verts

Alors que de plus en plus de vacanciers cherchent à limiter leur empreinte environnementale, quatre hôtels corses viennent de s'engager dans la démarche de – «Séjour + vert». Afin de – «protéger la Corse, notre environnement, notre santé», les résidences les Calanques à Ajaccio, les Lentisques à Cargèse, l'Alba Rossa à Serra di Ferro et Suite Home à Porticcio proposent à leurs clients une charte verte. Sur la base du volontariat, celle-ci énumère 10 objectifs à respecter comme l'utilisation responsable de l'eau et de la climatisation, le tri sélectif, ou le non-gaspillage alimentaire.

Par ailleurs, 21 hôteliers insulaires se sont d'ores et déjà engagés pour afficher l'impact environnemental d'une nuitée dans leur établissement, en mesurant la quantité d'énergie, d'eau, de produits d'accueil et d'entretien, ainsi que de déchets générés par un client. ■ MP

Première chasse aux moustiques pour la CDC

Avec la disparition des départements, la Collectivité de Corse a, comme on le sait, récupéré les compétences sanitaires et sociales. À l'aube de la saison estivale, elle participe donc à sa première campagne de prévention contre les moustiques au côté de l'ARS. Trois clips recréant des situations de la vie quotidienne seront ainsi diffusés dans les médias régionaux tout au long de la saison, afin d'inciter la population à adopter les bons gestes pour éviter aux larves de se développer. L'idée étant de rappeler que malgré les campagnes de démoustication, chacun doit contribuer à cette lutte à son niveau en évitant les eaux stagnantes chez soi. Alors qu'il existe 47 espèces de moustiques sur l'île, 6 d'entre elles sont connues pour être vectrices de maladies comme la dengue, le chikungunya ou le zika. ■ MP



Mutualité: de la fusion dans l'air

Exit la Mutuelle Familiale de la Corse (MFC) et la Mutuelle Générale de la Corse (MGC)? Et bonjour la Mutuelle de la Corse? C'est en tout cas le scénario vers lequel on s'achemine avec l'organisation, ce 23 juin à l'UFR de droit de Corte, d'une rencontre entre les délégués de ces structures, chaque collègue de élus étant appelé à se prononcer sur cette fusion, qui, sous réserve d'avalisation de l'autorité de contrôle, se traduirait dans quelques mois par la naissance d'une nouvelle entité, appelée à devenir la première mutuelle de Corse. ■ PMP

Projet régional de santé: l'ARS consulte

Depuis le 18 juin, et jusqu'au 18 septembre, le Projet régional de santé 2018-2028 fait l'objet d'une consultation réglementaire. Élaboré par l'agence régionale de santé (ARS) de Corse, après concertation avec les professionnels de santé, usagers, l'Assurance Maladie, les services de l'Etat et les collectivités territoriales, ce document définit la politique de santé en Corse pour les 10 prochaines années. Il a vocation à constituer le cadre d'action de tous les acteurs de santé insulaires, en vue d'améliorer l'état de santé de la population, faciliter l'accès aux soins et lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de santé. Il s'articule en trois parties: un cadre d'orientation stratégique (Cos), qui détermine des objectifs généraux et les résultats attendus pour les dix ans à venir, un schéma régional de santé (SRS), qui détermine les prévisions d'évolution de l'offre et les objectifs opérationnels à cinq ans, et un programme régional relatif à l'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies (Praps). Les principaux objectifs poursuivis sont de renforcer la prévention; de transformer l'offre de santé afin qu'elle réponde aux nouveaux besoins en matière de prise en charge, notamment à domicile et d'encourager les innovations. Le PRS sera arrêté par le directeur général de l'Agence régionale de santé après avis, dans le champ de leurs compétences respectives: de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA), de la préfète de Corse, des collectivités territoriales, du conseil de la citoyenneté de l'autonomie de la collectivité de Corse et du conseil de surveillance de l'ARS. ■ PMP



TOURISTES

QUI SONT-ILS ? OÙ VONT-ILS ? QUE FONT-ILS ?



Photo EP

L'ATC vient de présenter les premiers résultats de son enquête aux frontières réalisée en 2017. Inédite par son ampleur et sa méthodologie, le but de cette étude est de connaître les habitudes de la clientèle pour mieux s'adapter à ses desiderata.

Mesurer précisément les comportements des visiteurs afin d'adapter les stratégies touristiques. C'est le but de la grande enquête aux frontières qui a été organisée par l'Agence du Tourisme de la Corse (ATC) du 1^{er} mai au 5 novembre 2017. Par le biais de 72 000 questionnaires déclinés en quatre langues, c'est un échantillon d'environ 250 000 touristes qui a été sondé pour offrir une radiographie complète de la destination Corse et des habitudes de sa clientèle. Une attente des professionnels du tourisme à qui l'ATC a présenté les premiers résultats de ce travail le 18 juin dernier. «*Nous n'avions pas de données actualisées depuis presque 10 ans, et il y avait un besoin impérieux de disposer de chiffres*», souligne Marc Simoni responsable de l'observatoire du tourisme de Corse, rappelant que la dernière enquête datait de 2006. «*C'est une mine d'or pour nous. On va pouvoir raisonner non pas sur des a priori mais sur des faits patents*», renchérit Dominique Subrini, président de la commission d'observation de l'ATC.

Réalisée en association avec l'Insee pour le traitement des données, cette enquête – «*lourde*» aura nécessité l'examen de 2228 rotations aériennes et de 406 rotations maritimes par les 23 enquêteurs sur le terrain qui ont ainsi récolté une masse d'information inédite. En effet, outre l'ampleur de l'enquête, du point de vue méthodologie on s'intéresse pour la première fois à trois moments temporels (l'avant saison, la haute saison et l'arrière saison), à trois types de touristes [d'agrément, affinitaires et professionnels], et aux modes d'hébergement [marchand professionnels et non professionnels, et non marchand].

Premier enseignement de l'enquête, on apprend tout d'abord que, sur la période enquêtée, 2,6 millions de touristes ont visité la Corse, avec un séjour moyen de 12 nuitées en saison. Parmi ces visiteurs, 71% sont français et proviennent à 52,5% des régions Provence Alpes-Côte d'Azur, Auvergne-Rhône Alpes et Île de France. Du côté des 29% de touristes étrangers, le trio de tête est tenu par les Italiens (28%), les Allemands (24%) et les Suisses (10%). Point notable, alors que l'île a enregistré 220 000 entrées supplémentaires sur son territoire par rapport à 2016, 80% de celles-ci ont eu lieu

hors juillet-août, signe d'une dessaisonalisation qui commence à se faire sentir.

Autre donnée nouvelle, il est par ailleurs mis en exergue que 43% des touristes d'agrément sont des primo visiteurs. Un point qui ouvre des pistes de réflexion pour l'ATC. «*Près d'un million de nouveaux séjours sont à conquérir chaque année. Il faudra réfléchir à une stratégie de fidélisation*», débrieife la présidente Nanette Maupertuis.

Au niveau de l'hébergement, 30,2 millions de nuitées ont été générées, dont 52% en hébergement marchand professionnel. Les hôtels 4 étoiles enregistrent la plus forte progression annuelle avec +9,1%, tandis que les trois étoiles totalisent de leur côté plus de la moitié des nuits hôtelières. Du côté de la répartition territoriale de ces nuitées, il ressort qu'un quart de celles-ci ont été effectuées dans l'Extrême-Sud, 1/5 en Balagne et 1/5 dans la région d'Ajaccio. Les étrangers se retrouvent pour leur part davantage en Balagne, dans le Centre Corse et sur la façade orientale de l'île.

Une attention particulière a également été portée sur la satisfaction des touristes et mesurée selon différents items parmi lesquels le rapport qualité prix enregistre le plus fort taux de satisfaction, tandis que le coût de la restauration recueille le moins d'avis positifs. L'accueil en Corse est quant à lui jugé très bon, avec 86% des visiteurs qui se disent satisfaits.

Enfin, il est à noter que seulement 60% des touristes d'agrément indiquent avoir pratiqué des activités payantes. «*On a une énorme marge de progression à ce niveau. Il faut qu'il y ait un changement de paradigme. On ne peut pas avoir des gens qui restent 12 jours en Corse et qui ne font pas d'activité*», relève Nanette Maupertuis. «*Cette enquête est une base de données exceptionnelle qui va nous servir pour les années à venir. Elle soulève de nouvelles problématiques et des perspectives d'exploitation nouvelles*», conclut de son côté Marc Simoni. Pour aller plus loin, d'autres études sont d'ores et déjà envisagées par l'ATC à l'instar d'une enquête sur le tourisme auprès des résidents, ainsi qu'une analyse de l'impact environnemental. ■ **Manon PERELLI**

ÉDUCATION

ARTHUR-GIOVONI S'INVITE SUR LES ONDES



Photo Manon Perelli

Dans le cadre de l'éducation aux médias et à l'information, l'établissement ajaccien vient de lancer sa première web radio. Cinq classes ont enregistré leur propre émission sous le regard bienveillant de leur parrain, le reporter de RCFM Jérôme Susini.

Le casque vissé sur les oreilles, le regard concentré et la bouche collée au micro, de jeunes journalistes en herbe enregistrent leur toute première émission au CDI du collège Arthur-Giovoni. Peut-être le début d'une belle carrière pour certains. Alors que la fin des cours est proche, l'établissement ajaccien vient de finaliser le projet qui a occupé une partie de l'année scolaire de deux classes de 5^e, de trois classes de 4^e et d'élèves de 6^e : la création de la première radio de l'établissement. Sous le regard attentif et bienveillant du parrain du projet, le journaliste de France Bleu RCFM Jérôme Susini, celle-ci a été inaugurée le 15 juin dernier. – «Une web radio qui naît c'est très important. On doit vraiment les soutenir», se réjouit le journaliste. Durant plus d'une heure, patiemment et pédagogiquement, il a fait part de son expérience et a délivré ses conseils sur le métier à ses confrères en devenir. – «Je leur ai dit que le sourire à la radio est indispensable quand on prend l'antenne. L'important c'était aussi qu'ils comprennent qu'on ne sait jamais jusqu'où va une émission de radio. Elle peut toucher quelqu'un à l'autre bout du monde, très loin de leur petit collège. Je pense que ça leur a donné à réfléchir», glisse-t-il.

Mis sur pied à l'initiative du centre de documentation et d'information du collège et de Matthieu Belfiore, professeur documentaliste, ce projet a permis aux élèves de comprendre le fonctionnement d'un média et les manières de s'exprimer à travers celui-ci. Durant plusieurs semaines, chaque classe a préparé 10 minutes d'émission sur divers thèmes avant d'enregistrer ses chroniques. Un travail de longue haleine qui a pu aboutir grâce à l'investissement des professeurs de lettres du collège Marie-Ange Peres, Cécile Ricci et Bénédicte Noguerra. – «J'étais très enthousiaste pour participer à la construction de la web radio et mes élèves aussi», souligne cette dernière. – «Même si en radio la spontanéité prime, pour nous la préparation de l'enregistrement de ces émissions est d'abord passée par la compréhension de ce qu'est une émission de radio avec ses différentes étapes. Puis, cela a supposé des recherches pour construire des textes cohérents, et un travail de technique et d'expression orale», ajoute-t-elle. Résultat, certains gèrent déjà le côté technique comme des chefs, tandis que d'autres brillent par leur aisance derrière le micro. Tous ont su trouver leur place. – «Je suis très fière car même les plus timides ont accepté de prendre la parole», débrieife Bénédicte Noguerra le sourire aux lèvres, – «Je trouve que pour l'estime de soi, pour la valorisation de ce qu'ils sont capables de faire, cette émission radio est un bel objet.»

Les premières émissions de Radio Giovoni seront prochainement disponibles en podcast sur le site internet du collège. ■ **Manon PERELLI**

3 QUESTIONS À ...

NCE

CORSE

PHILIPPE LACOMBE
Ex-recteur de l'Académie de Corse*

Photo Manon Perelli

Que retiendrez-vous de vos deux années et demie comme recteur de l'Académie de Corse ?

J'en retiens surtout un bilan humain, une grande richesse, et une académie en ordre de marche avec des enseignants extrêmement mobilisés et motivés. Tout cela nous a permis sur le fond de construire un projet académique qui tient la route et qui a été très observé par d'autres académies, que ce soit sur la méthode et les résultats. Le travail sur la question plurilingue a notamment été extrêmement apprécié et très envié.

Quels dossiers vous ont particulièrement marqué ?

Le campus des métiers, les grands projets sur la voie professionnelle et l'apprentissage. Beaucoup reste à faire sur ce registre et sur la professionnalisation vers tous les jeunes de Corse. On a des gros besoins, et une diversification de la carte des formations à consolider. Ce dossier essentiel m'amène à évoquer le partenariat nécessaire avec la Collectivité de Corse car on est sur des compétences partagées. Enfin, sur les fédérations de campus méditerranéens sur le tourisme, l'hôtellerie et la restauration ainsi que sur le campus des métiers de la mer franco-italien, il y a plusieurs années de travail à venir et c'est passionnant. Il n'y a pas de mode d'emploi national, personne avant nous ne l'a fait et j'espère que nous serons les premiers à le réaliser.

Quel regard portez-vous sur le travail à venir pour votre successeur ?

Elle arrive dans la période sensible de fin d'année. J'ai eu de nombreux échanges avec elle. Elle a une connaissance des dossiers de l'académie qui fait qu'elle est opérationnelle immédiatement. Tout cela se prépare sous des auspices très favorables. ■

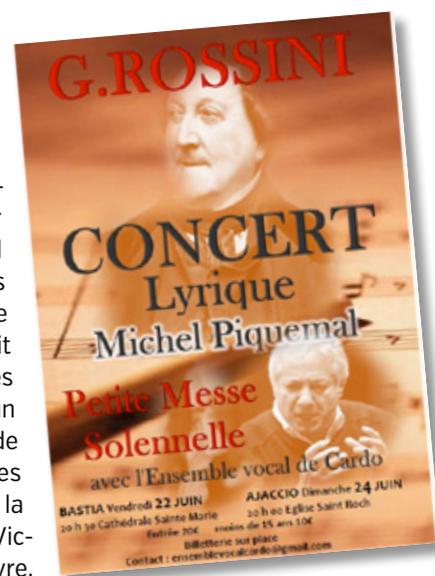
Propos recueillis par Manon PERELLI

*Depuis le 18 juin, Julie Benetti est la nouvelle rectrice de l'académie de Corse. Professeure des universités en droit public à Paris Panthéon-Sorbonne, elle occupera la fonction de rectrice pour la première fois de sa carrière. D'origine corse, elle a notamment participé à la rédaction du rapport Carcassonne sur les évolutions institutionnelles de l'île en 2013.

La sélection de la rédaction

Concert lyrique: Rossini

Gioacchino Rossini en parlait comme d'une «*petite composition qui est hélas le dernier péché mortel de ma vieillesse*»... Retiré à Passy depuis 1855, il avait 71 ans lorsqu'il reçut commande, en 1863, d'une messe destinée à célébrer la consécration de la chapelle privée de la comtesse Pillet-Will. Depuis son opéra *Guillaume Tell*, créé en 1829 à l'opéra de Paris, celui qu'on surnommait «le cygne de Pesaro» s'était officiellement retiré de la vie musicale, sans toutefois cesser totalement toute activité. À son rythme, pour son plaisir personnel et celui de ses proches, il composait diverses pièces, dont un ensemble de petites œuvres pour voix et piano regroupées justement sous l'appellation de *Péchés de vieillesse*. Dans sa version d'origine, qui ne sera jouée que deux fois de son vivant, la *Petite messe solennelle* se caractérise notamment par le petit nombre d'interprètes, du moins au regard des formations requises à l'époque pour des œuvres de musique sacrée: elle ne requiert que quatre solistes (soprano, contralto, ténor et basse), un chœur mixte, deux piano-forte et un harmonium. Dans le cadre du 150^e anniversaire de la mort de Rossini, les solistes et le chœur mixte de l'Ensemble vocal de Cardo – organisateur du Festival des nuits lyriques de Bastia – interprètent cette *Petite messe solennelle*. L'ensemble est placé sous la direction du chef de chœur et chef d'orchestre Michel Piquemal, lauréat à deux reprises des Victoires de la musique classique, qui a dirigé et enregistré à de nombreuses reprises cette œuvre, pour laquelle il est fréquemment cité en référence. ■



Le 22 juin, 20 h 30. Cathédrale Sainte Marie, Bastia Le 24 juin, 20 h. Église Saint Roch. Ajaccio. Billeterie sur place.



Pierre-François Orenge de Gaffory

Il dit être né dans et avec l'art contemporain. Mais est-ce bien surprenant? Initié dès son plus jeune âge par son père, le vigneron et mécène Henri Orenge de Gaffory, Pierre-François Orenge de Gaffory a eu tout loisir de développer une sensibilité puis le désir de créer. Autodidacte, il peint donc depuis l'enfance, travaillant essentiellement sur son ressenti. Ses toiles abstraites, où dominent les couleurs primaires, sont les représentations d'un monde intérieur. La foi, la musique, le cinéma ou le sport lui inspirent des œuvres conçues comme des messages d'amour, des hymnes ou des hommages, comme par exemple cette toile intitulée *Diu vi salvi, Regina*, dédiée à la chanteuse Jacky Micaelli. En 1998, il a entrepris de s'initier à la photographie, argentique d'abord, puis numérique. Après s'être consacré à la réalisation de portraits – célébrités ou anonymes posant ou pris sur le vif – il s'est tourné vers un sujet plus patrimonial, avec la série *Scala* consacrée aux escaliers, «montées» et étagements en terrasses, composantes incontournables de l'architecture bastiaise: un inventaire en noir et blanc qui révèle les mutations urbaines ayant accompagné l'évolution culturelle et sociologique de la ville où il est né et a grandi. Comme par un juste retour des choses, il expose ces deux aspects de son travail là où tout a commencé pour lui, dans les caves du domaine familial qui, chaque été, depuis des années, accueillent des expositions d'art contemporain ouvertes à tous les publics. ■

Jusqu'au 7 juillet. Espace d'art contemporain Orenge de Gaffory, Patrimonia
 ☎ 04 95 37 45 00 & www.orengegaffory.com

Jazz in Ajaccio

Un choix de programmation éclectique. Avec des «légendes» [le groupe d'acid-jazz Incognito ou l'organiste Lucky Peterson]; des valeurs sûres, telle la chanteuse Patricia Barber; une étoile montante – la compositrice, pianiste et chanteuse australienne Sarah Mc Kenzie – et un prodige: le pianiste soliste d'origine indonésienne Joey Alexander, qui fêtera son 15e anniversaire la veille de l'ouverture du festival mais se produit depuis l'âge de 6 ans. Les premières parties sont assurées par des artistes: D-Lain, Laurent Bruschini, Phil'N'Blues Project et Art'è Sensi. Comme à chacune de ses éditions, le festival propose aux amateurs de jazz et/ou d'arts plastiques de flâner dans les cellules du Lazaret pour y découvrir les expositions temporaires (peinture, photographie, sculptures) proposées par Éliisa di Gio, Pierre Farel, Ange Félix, Marcé Lepidi, Chloé Moracchini, Jean-Louis Neveu et Christine Papillon. ■

Du 26 au 29 juin, 21h. Lazaret Ollandini, Ajaccio. ☎ www.jazzinaicciu.com



IDEAL FRAIS
Pêche & aqua Culture

TOUS LES PRODUITS FRAIS & SURGELÉS DE LA MER

Pêche locale - Coquillages - Crustacés
DEPUIS 1994, UNE ÉQUIPE AGUERRIE
AUX MÉTIERS DE BOUCHE À VOTRE SERVICE



Du plaisir de déguster des produits simples, beaux et de qualité et du désir de partager ce moment de bonheur est née notre gamme «PRESTIGE».

Nous avons sélectionné pour vous des produits uniques élaborés par des artisans au savoir-faire incontestable.
Caviars, saumons fumés, truffes, épicerie fine...



Découvrez également nos gammes "Corse" & "Sélection"



idealfrais-corse@wanadoo.fr - Fax : 04 95 10 04 33

Immeuble Pozzo di Borgo
Entrée A Chemin de Loreto - 20090 - AJACCIO

Livraisons sur toute la Corse

Tél. 06 84 54 20 98 - 04 95 10 04 44

ECS
ESPACE CORSE
SECURITE

Installations dans toute la Corse !

Votre Alarme à partir de **69 €**
HT / MOIS

ALARMES - VIDÉOSURVEILLANCE - COFFRES-FORTS
Tel: 04.95.46.85.69 - www.ecs.corsica

CORSE PISCINE POLYESTER

06 43 73 07 40
www.corsepiscine.com

CONTACT PUBLICITÉ ICN
CORSE REGIPUB SAS
M. STÉPHANE BRUNEL
TÉL. 06 12 03 52 77
mail: brunel.stephane@yahoo.fr

ISULAPRO
Centre d'appels | Secrétariat | Recouvrement

Hôteliers, professionnels de la santé, Artisan et PME

Tél. : 06 01 03 36 90
contact@isulapro.com

OSEZ LA QUALITÉ !
ISULAPRO, au service de l'excellence

Avenue Paul Giacobbi,
Résidence Plein Sud - 20600 Bastia
www.isulapro.com



Televisiò lucale corsa

Télévision locale corse



30

Balagne, Cortenais

Lundi 25 Juin

9h00 Settimanale - 9h45 Jeunesse - 11h45 La construction bioclimatique - 11h55 Délires Sur le Net - 12h20 La Terre Vue du Sport - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Settimanale - 13h15 Les astres errants - 14h30 Una Parolla Tanti Discorsi - 16h05 Zikspotting - 17h15 Noob - 18h00 A votre Service - 18h35 In caffè - 19h20 U Pescadore - 19h30 Nutiziale - 19h40 Tocc'à Voi - 20h10 La construction bioclimatique - 20h25 Les astres errants - 21h25 Zikspotting - 22h30 Nutiziale - 22h40 Zikspotting - 22h55 Autoroute Express - 23h05 Tocc'à Voi - 0h00 Nutiziale

Jeudi 28 Juin

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 10h55 Tocc'à Voi - 11h25 Ci Ne Ma - 11h40 Délires Sur le Net - 12h05 Clips Musicaux - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Bon Séjour - 13h40 A votre Service - 14h30 Foreign beggars - 17h10 Noob - 17h30 Ci Ne Ma - 17h45 Associ - 18h15 Calvin Harris - 19h15 Zikspotting - 19h30 Nutiziale - 19h40 Un monde moderne - 21h05 In caffè - 21h50 Noob - 22h20 Autoroute Express - 22h30 Nutiziale - 22h40 Tocc'à Voi - 23h10 Zikspotting - 23h25 La Terre Vue du Sport - 23h30 Délires Sur le Net - 0h00 Nutiziale



30

National



537

National

Mardi 26 Juin

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 10h25 Associ - 10h55 Zikspotting - 11h10 In caffè - 11h55 Délires Sur le Net - 12h20 La Terre Vue du Sport - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Tocc'à Voi - 13h10 Calvin Harris - 14h30 100% Rock - 17h30 Zikspotting - 17h45 A votre Service - 17h55 Una Parolla Tanti Discorsi - 18h45 Tocc'à Voi - 19h15 Ci Ne Ma - 19h30 Nutiziale - 19h40 Du riffi au RCT - 20h35 Estivoce - 21h05 Calvin Harris - 22h10 Noob - 22h30 Nutiziale - 22h40 Una Parolla Tanti Discorsi - 23h30 Autoroute Express - 0h00 Nutiziale

Vendredi 29 Juin

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 11h10 Du riffi au RCT - 12h00 Délires Sur le Net - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 U Pescadore - 12h55 In caffè - 13h40 Zikspotting - 14h30 Estivoce - 15h05 La construction bioclimatique - 15h20 Un monde moderne - 17h10 Zikspotting - 17h25 Foreign beggars - 18h35 Bon Séjour - 19h30 Nutiziale - 19h40 Associ - 20h10 Ci Ne Ma - 20h25 Jamie Lidell - 21h10 L'atelier de musique - 22h00 Noob - 22h20 Zikspotting - 22h30 Nutiziale - 22h40 Les astres errants - 23h40 A votre Service - 0h00 Nutiziale



95

Bastia



30

National

Mercredi 27 Juin

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 11h15 L'atelier de musique - 12h00 Délires Sur le Net - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Du riffi au RCT - 13h35 Ci Ne Ma - 13h50 Zikspotting - 14h30 Jamie Lidell - 15h15 U Pescadore - 15h30 Délires Sur le Net - 16h50 Noob - 17h10 Clips Musicaux - 17h30 Zikspotting - 17h45 Les astres errants - 18h45 L'atelier de musique - 19h30 Nutiziale - 19h40 Bon Séjour - 20h40 Foreign beggars - 21h50 A votre Service - 22h00 Associ - 22h30 Nutiziale - 22h40 Una Parolla Tanti Discorsi - 23h30 Noob - 0h00 Nutiziale



Diffusion 24h/24 - 7j/7



Vente d'espaces publicitaires



Prestations de services



Programme.telepaese@gmail.com



06.74.08.45.96



www.telepaese.corsica

